



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving – PWGSC / Réception des  
soumissions – TPSGC  
11 Laurier St. / 11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

**Proposal To: National Defence Canada**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the Solicitation remain the same.

**Proposition à : Défense nationale Canada**

Ce document est par le présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'invitation  
demeurent les mêmes.

<b>Amendment No. – No modif.</b> <b>001</b>	<b>Page 1 of/de 4</b>
<b>Date : 24 Octobre 2016</b>	
<b>Title/Titre</b>  <b>Extended Area Black Body Sources / Sources de corps noirs étendues</b>	
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à</b>  <b>Constance Lee</b>  <b>constance.lee@forces.gc.ca</b>	
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>  <b>819-939-8555</b>	<b>FAX No – N° de fax</b>
<b>Destination</b>  <b>-See Herein-</b>	

**Instructions:**

**Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified  
herein all prices quoted must include all applicable Canadian  
customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered  
Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s)  
as indicated. The amount of the Goods and Services  
Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf  
indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les  
droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les  
biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de  
livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant  
de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée  
doit être indiqué séparément.**

<b>Solicitation No – No de l'invitation :</b> <b>W8474-177331</b>
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>  At – à : 14 :00 EST  On - le : 16 Novembre 2016

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

## Modification 01

La modification 01 de la DDP W8474-177331 vise à :

- Supprimer l'article 2.3 Ancien fonctionnaire;
- Modifier le processus d'évaluation à la Partie 4 pour inclure les critères techniques obligatoires;
- Modifier les attestations à la Partie 5; et,
- Modifier les clauses du contract Subséquent à la Partie 6.

\*\*\*\*\*

### 1- À la PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES, à l'article 2.3 :

**Effacer:** article 2.3 Ancien Fonctionnaire dans son intégralité.

### 2- À la PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, à l'article 4.1 :

**Effacer:**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation financiers.

**Insérer:**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

### 3- À la PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, à l'article 4.1 :

**Insérer:**

#### **4.1.1 Critères techniques obligatoires**

Pour les articles requis à l'annexe A, le soumissionnaire doit proposer des sources de corps noirs étendues conformes aux critères techniques obligatoires.

Le soumissionnaire doit indiquer dans sa proposition technique comment le produit qu'il propose respecte chacun des critères techniques obligatoires.

CTO #	Critères techniques obligatoires (CTO)
CTO1	Le corps noir doit avoir une surface émettrice d'au moins 12 pouces de hauteur et de largeur.
CTO2	Le corps noir doit avoir une émissivité d'au moins 0,95.

CTO #	Critères techniques obligatoires (CTO)
CTO3	Le corps noir doit présenter une uniformité de $\pm 1^{\circ}\text{C}$ ou mieux, pour des températures ambiantes allant de $0^{\circ}\text{C}$ à $20^{\circ}\text{C}$ , sur 90 % de sa surface émettrice.
CTO4	Le corps noir doit offrir une plage de températures absolues programmable de $5^{\circ}\text{C}$ à $100^{\circ}\text{C}$ pour des températures ambiantes allant de $0^{\circ}\text{C}$ à $20^{\circ}\text{C}$ .

#### **4- À la PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, à l'article 4.2 :**

**Effacer:**

Clause du Guide des CCUA A0069T (2007-05-25), Méthode de sélection

**Insérer:**

Clause du Guide des CCUA A0031T (2010-08-16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

#### **5- À la PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, à l'article 5.1.2 :**

**Insérer:**

**5.1.3 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission).**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail ([http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

**6- À la PARTIE 6 –CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, à l'article 6.12 :**

**Effacer:**

Clause du Guide des CCUA A9006C (2016-01-28), Contrat de défense

**Insérer:**

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES**